

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 001-210101739-20260203-2026_015_DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX (4.1)

L'an deux mille vingt-six, le 02 février à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **26 janvier 2026**
Date d'affichage de la convocation : **26 janvier 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, GIET, LUZZI, HUSSON, VUILLIOT et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, SIGAUD, LEVITRE, MOLINAS, DUVILLARD, GARNIER-SIMON, CHARRE, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme GIET,
Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à Mme HUSSON,
M. MAZET donne pouvoir à M. CADOUX,
M. DANGUY donne pouvoir à M. MOLINAS,
M. PELLETIER donne pouvoir à M. SIGAUD,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à M. DUVILLARD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général de la fonction publique (CGFP), notamment l'article L.313-1,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'évolution du tableau des emplois, à compter du 1^{er} mars 2026, comme suit :

Création de poste	Suppression de Poste	Observations	
1 emploi à temps complet d'attaché territorial	1 emploi à temps complet de rédacteur territorial	<u>Rédacteur territorial temps complet</u> : de 37 410 € à 50 264 € <u>Attaché territorial temps complet</u> : de 37 278 € à 55 933 €	évolution nécessaire/ requise dans l'intérêt du service.
1 emploi à temps complet d'ingénieur territorial	1 emploi à temps complet de technicien territorial principal de 1 ^{ère} classe	<u>Technicien territorial temps complet</u> : de 32 880 € à 45 366 € <u>Ingénieur territorial temps complet</u> : de 37 278 € à 55 933 €	évolution nécessaire/ requise dans l'intérêt du service.
1 emploi à temps complet d'agent de maîtrise	1 emploi à temps complet d'adjoint technique	<u>Adjoint technique territorial temps complet</u> : de 40 700 € à 46 500 € <u>Agent de maîtrise temps complet</u> : de 41 000 € à 51 800 €	évolution nécessaire/ requise dans l'intérêt du service.

- **INDIQUE** que le Comité social territorial (CST) sera informé de cette évolution du tableau des emplois,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer toutes pièces de nature administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260203-2026_015_DEL-DE



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 3 février 2026.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 6 février 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 6 février 2026.